

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DE RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté le **2 JUILLET 2024** le règlement suivant :

- Règlement numéro 2028-06 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-07 afin de bonifier le cadre réglementaire à l'initiative de la municipalité;

Le règlement **2024-06** a reçu le certificat de conformité du directeur général et greffier-trésorier de la MRC de la Matanie, le **22 août 2024** et il est entré en vigueur à cette même date.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité <https://municipalites-du-quebec.com/st-adelme/index.php> où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Saint-Adelme (Québec), ce **5 septembre 2024**.



Jessica Bouchard

Directrice générale et greffière-trésorière